

Séance ordinaire du 26 avril 2022

Le comité exécutif de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire le mardi vingt-six avril deux mille vingt-deux à neuf heures quatre, par visioconférence.

Sont présents: les membres du comité exécutif Serge Côté, Isabelle Demers, Brigitte Duchesneau, Guy Dumoulin et Amélie Landry, formant quorum sous la présidence du président Gilles Lehouillier.

Assistent à la séance : Simon Rousseau, directeur général, Luc De la Durantaye, directeur général adjoint – services de proximité, Dominic Deslauriers, directeur général adjoint – développement durable, Christian Tanguay, directeur général adjoint – services administratifs, Johanne Lapointe, directrice du Bureau de la mairie, et Marlyne Turgeon, greffière.

CE-2022-04-15

Adoption de l'ordre du jour

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du comité exécutif du 26 avril 2022.

Les membres du comité exécutif abordent divers sujets.

Suspension de la séance

À 11 h 25, la séance est suspendue jusqu'à 14 h.

Reprise de la séance ordinaire du 26 avril 2022

La séance ordinaire du 26 avril 2022 est reprise à 14 h 10, par visioconférence.

Sont présents: les membres du comité exécutif Serge Côté, Isabelle Demers, Brigitte Duchesneau, Guy Dumoulin et Amélie Landry, formant quorum sous la présidence du président Gilles Lehouillier (partiellement) et du vice-président Guy Dumoulin.

Assistent à la séance : Simon Rousseau, directeur général, Luc De la Durantaye, directeur général adjoint – services de proximité, Dominic Deslauriers, directeur général adjoint – développement durable, Christian Tanguay, directeur général adjoint – services administratifs, Johanne Lapointe, directrice du Bureau de la mairie, et Marlyne Turgeon, greffière.

CE-2022-04-16

Dépôt du procès-verbal de la rencontre de la commission consultative de l'environnement du 31 mars 2022

[Document d'aide à la décision ENV-2022-009](#)

Le procès-verbal de la rencontre de la commission consultative de l'environnement tenue le 31 mars 2022, est déposé, à titre d'information.

CE-2022-04-17

Financement de la dépense relative à la démolition et la reconstruction de la piscine du parc de la Rivière (secteur Charny)

[Document d'aide à la décision GEN-RPBA-2022-012](#)

Il est résolu de financer la dépense relative à la démolition et la reconstruction de la piscine du parc de la Rivière (secteur Charny) au montant maximal de 1 530 000 \$, à même les règlements d'emprunt RV-2019-19-03, RV-2020-19-95 et RV-2021-20-91.

CE-2022-04-18

Entente sectorielle de développement de la culture de la Chaudière-Appalaches 2022-2025 à intervenir avec la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation

[Document d'aide à la décision DVC-ART-2022-008](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de conclure l'entente sectorielle de développement de la culture de la Chaudière-Appalaches 2022-2025 à intervenir avec la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DVC-ART-2022-008, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout

document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2022-04-19

Politique documentaire révisée du Service des bibliothèques et des lettres de la Direction de la vie communautaire et désignation d'un responsable de l'application de cette politique

[Document d'aide à la décision DVC-BIB-2022-002](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter la *Politique documentaire révisée* du Service des bibliothèques et des lettres de la Direction de la vie communautaire, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DVC-BIB-2022-002, et de désigner le Service des bibliothèques et des lettres de la Direction de la vie communautaire à titre de responsable de l'application de cette politique.

CE-2022-04-20

Cadre de référence pour la gestion du Programme de soutien aux initiatives citoyennes et financement afférent

[Document d'aide à la décision DVC-DSC-2022-014](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le *Cadre de référence pour la gestion du Programme de soutien aux initiatives citoyennes*, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision DSC-2022-014, d'autoriser un montant maximal non récurrent de 200 000 \$, pour la mise en œuvre de ce programme, sous forme de projets pilotes, sur une période de deux ans, et de financer cette dépense à même l'excédent de fonctionnement accumulé non affecté.

Le président du comité exécutif prend son siège.

CE-2022-04-21

Financement des dépenses relatives au projet des sentiers récréatifs du secteur Saint-Nicolas

[Document d'aide à la décision DVC-SPO-2022-016](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de financer la dépense relative au projet des sentiers récréatifs du secteur Saint-Nicolas au montant maximal de 725 000 \$, à même l'excédent de fonctionnement accumulé non affecté.

Il est également résolu de financer la dépense relative à ce projet au montant maximal de 200 000 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2021-20-89.

CE-2022-04-22

Avenant numéro 1 à l'entente de visibilité pour le Demi-marathon de Lévis 2021, 2022 et 2023 à intervenir avec la Corporation événements course de Québec

[Document d'aide à la décision DEV-2022-039](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de conclure l'avenant numéro 1 à l'entente de visibilité pour le *Demi-marathon de Lévis 2021, 2022 et 2023* à intervenir avec la Corporation événements course de Québec, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision DEV-2022-039, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2022-04-23

Vente d'une partie du lot 6 490 626 et d'une partie du lot 6 490 627 du cadastre du Québec à Gestion Jacques Dubois inc. (terrain situé sur la rue des Cordiers, secteur Lévis), affectation du fruit de la vente et confirmation relative à l'utilisation de ces parties de lots

[Document d'aide à la décision DEV-2022-044](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'accepter l'offre d'achat de Gestion Jacques Dubois inc. des parties des lots 6 490 626 et 6 490 627 du cadastre du Québec, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DEV-2022-044, d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par l'offrant, d'affecter un montant de 115 685,38 \$ à la réserve financière pour la réalisation des travaux municipaux d'entretien, de réparation et d'amélioration des infrastructures municipales et des terrains industriels situés dans les zones et parcs industriels, et le solde du produit net de la vente, à la réserve financière pour fins de développement du territoire en matière économique, environnementale, patrimoniale et historique, et de confirmer que les parties de ces lots ne sont plus affectées à l'utilité publique conditionnellement à la vente.

CE-2022-04-24

Vente d'une partie du lot 6 490 626 du cadastre du Québec à Centre de distribution transrapide inc. (terrain situé sur la rue des Cordiers, secteur Lévis), affectation du fruit de la vente et confirmation relative à l'utilisation de cette partie de lot

[Document d'aide à la décision DEV-2022-047](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'accepter l'offre d'achat de Centre de distribution transrapide inc. d'une partie du lot 6 490 626 du cadastre du Québec, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DEV-2022-047, d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par l'offrant, d'affecter un montant de 216 788,60 \$ à la réserve financière pour la réalisation des travaux municipaux d'entretien, de réparation et d'amélioration des infrastructures municipales et des terrains industriels situés dans les zones et parcs industriels, et le solde du produit net de la vente, à la réserve financière pour fins de développement du territoire en matière économique, environnementale, patrimoniale et historique, et de confirmer que la partie de ce lot n'est plus affectée à l'utilité publique conditionnellement à sa vente.

CE-2022-04-25

Aide financière au Centre de pédiatrie sociale de Lévis

[Document d'aide à la décision DEV-2022-053](#)

Il est résolu d'accorder une aide financière au montant maximal de 12 899 \$ au Centre de pédiatrie sociale de Lévis, pour son projet de remplacement du système téléphonique, conformément à la *Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie*.

CE-2022-04-26

Attribution de contrats pour les travaux de pavage, de resurfaçage, de réfection de bordures et de trottoirs pour les années 2022 et 2023 et décret de travaux

[Document d'aide à la décision APP-2022-057](#)

Il est résolu d'attribuer les contrats pour les travaux de pavage, de resurfaçage, de réfection de bordures et de trottoirs pour les années 2022 et 2023, et ce, pour l'année 2022 seulement (appel d'offres 2022-50-02), de la façon suivante :

- à Construction B.M.L., division de sintra inc., aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée à 12 342 258,34 \$, avant TPS et TVQ, pour le regroupement des lots A, B et C;
- à Les entreprises lévisiennes inc., aux prix mentionnés à sa soumission, pour une dépense estimée à 1 836 463,38 \$, avant TPS et TVQ, pour le lot D;

conformément au devis et à leur soumission, et de décréter ces travaux.

CE-2022-04-27

Attribution du contrat pour les travaux de réfection de six ponceaux sur le territoire de la ville et décret de travaux

[Document d'aide à la décision APP-2022-059](#)

Il est résolu d'attribuer le contrat pour les travaux de réfection de six ponceaux sur le territoire de la ville (appel d'offres 2022-50-34), à Dilicontracto inc., pour une dépense estimée à 404 390 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission, et de décréter ces travaux.

CE-2022-04-28

Attribution du contrat pour la fourniture et la livraison des structures de jeux des parcs des rues Atkinson et Saindon

[Document d'aide à la décision APP-2022-081](#)

Il est résolu d'attribuer le contrat pour la fourniture et la livraison des structures de jeux des parcs des rues Atkinson et Saindon (appel d'offres 2022-55-35), à Équipements récréatifs jambette inc., pour une dépense totale estimée à 93 945 \$, avant TPS et TVQ, pour le regroupement des lots 1 et 2, conformément au devis et à sa soumission.

CE-2022-04-29

Adhésion au regroupement d'achats 2022-8054-50 du Centre d'acquisitions gouvernementales relatif au contrat à exécution sur demande d'une durée

de 36 mois en matière de services de messagerie pour les cueillettes et les livraisons d'enveloppes et de petits colis, excluant les services de transport le jour même et désignation d'un représentant

[Document d'aide à la décision APP-2022-087](#)

Il est résolu :

- d'adhérer au regroupement d'achats 2022-8054-50 afin de conclure, par l'entremise du Centre d'acquisitions gouvernementales, un contrat à exécution sur demande d'une durée de 36 mois en matière de services de messagerie pour les cueillettes et les livraisons d'enveloppes et de petits colis, excluant les services de transport le jour même, valide pour une durée de 36 mois et prévu approximativement pour la période du 1^{er} août 2022 au 31 mai 2025, pour une dépense totale estimée à 47 277,13 \$, avant TPS et TVQ;
- de s'engager à respecter les termes du regroupement d'achats ainsi que les contrats avec les prestataires retenus par ce centre, comme si la Ville avait contracté directement avec ces fournisseuses ou fournisseurs à qui les contrats seront adjugés;
- de désigner le directeur de l'Approvisionnement à titre de représentant de la Ville et de l'autoriser en conséquence à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2022-04-30

Renouvellement du contrat pour la fourniture et la livraison d'abrasifs

[Document d'aide à la décision APP-2022-089](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de renouveler le contrat pour la fourniture et la livraison d'abrasifs, attribué par la résolution CV-2017-08-46, pour une dépense avant indexation estimée à 580 500 \$, avant TPS et TVQ, pour une durée de deux ans, le tout conformément aux conditions de l'appel d'offres 2017-50-86 et à la soumission produite par l'adjudicataire.

CE-2022-04-31

Dépense relative à des unités supplémentaires du *Programme de supplément au loyer* de la Coopérative de solidarité en habitation Espace Marie-Victorin

[Document d'aide à la décision URBA-CUMB-2022-008](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'autoriser la dépense relative à 25 unités additionnelles du *Programme de supplément au loyer* (PSL-VO2), au bénéfice de la Coopérative de solidarité en habitation Espace Marie-Victorin, pour 10 % de l'aide accordée aux bénéficiaires.

CE-2022-04-32

Adoption du Second projet de règlement RV-2022-21-90 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (agrandissement de la zone C1407 à même une partie de la zone H1411, rue du Mistral, secteur Charny)

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2022-052](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d’adopter le Second projet de règlement RV-2022-21-90 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Projet de règlement adopté par la résolution CV-2022-01-46. Ce Second projet de règlement a pour objet d’agrandir la zone C1407 à même une partie de la zone H1411 afin d’y intégrer deux parties de lots situées en bordure de la rue du Mistral (secteur Charny).

CE-2022-04-33

Modification du contrat pour la location d’un système de suivi des opérations de déneigement par télémétrie

[Document d’aide à la décision APP-2022-088](#)

Il est résolu de modifier le contrat pour la location d’un système de suivi des opérations de déneigement par télémétrie (appel d’offres 2021-55-50), attribué par la résolution CE-2021-07-73, au montant de 253 392 \$, avant TPS et TVQ, étant donné que cette modification est accessoire et ne change pas la nature de celui-ci, suivant les motifs contenus en annexe à la fiche de prise de décision APP-2022-088.

CE-2022-04-34

Attribution du contrat pour la réfection du poste de pompage SP-02, de la chambre de dérivation Hallé et du poste de pompage SP-01 et décret de travaux

[Document d’aide à la décision APP-2022-075](#)

Il est résolu d’attribuer le contrat pour la réfection du poste de pompage SP-02, de la chambre de dérivation Hallé et du poste de pompage SP-01 (appel d’offres 2022-50-14), à Filtrum inc., pour une dépense estimée à 1 372 400 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission, et de décréter ces travaux.

CE-2022-04-35

Levée de la séance

La séance est levée à 14 h 43.

Gilles Lehouillier, président
du comité exécutif

Marlyne Turgeon, secrétaire
du comité exécutif
